

*Assurance-chômage--Loi*

butions de leurs patrons. Voilà comment les travailleurs conçoivent les retenues qui sont opérées sur leur salaire.

Le projet de loi C-21 vient tout changer. Le gouvernement se trouve à dire en réalité aux Canadiens que les chômeurs n'ont qu'à se débrouiller seuls, qu'ils ne pourront plus nécessairement compter sur l'argent qu'ils auront versé en prévision du moment où ils seraient sans travail.

• (1750)

En même temps, il prévient les banques alimentaires, les organismes philanthropiques et les Églises qu'ils doivent se tenir prêts, car ils devront dorénavant redoubler d'efforts alors qu'il s'apprête à retrancher des milliers, voire peut-être 300 000 personnes des listes de chômeurs; ceux-ci ne pourront pas trouver d'emploi, monsieur le Président, car dans une ville comme la mienne, le taux de chômage atteint 12 p. 100. Ils seront vraisemblablement contraints de faire appel à la charité publique et de se débrouiller comme ils le pourront. Nous demandons à ces organismes philanthropiques et à ces agences de bien-être de suppléer aux insuffisances encore plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Le gouvernement allègue deux raisons principales pour imposer ces changements aux travailleurs canadiens et à leurs familles. La première est la nécessité, dont il ne cesse de nous rebattre les oreilles, de réduire le déficit. Au cours des dernières élections fédérales, le gouvernement n'a guère parlé de ces coupes. Le ministre des Finances (M. Wilson) et les autres candidats conservateurs n'ont recommencé à parler de réduire le déficit qu'une fois que les votes eurent été comptés et qu'ils aient repris leur place à Ottawa.

En fait, au cours de cette campagne électorale, le Parti conservateur s'était engagé à dépenser des milliards de dollars. Je ne puis m'empêcher de penser qu'un gouvernement sérieux aurait joué franc jeu avec les Canadiens. Je ne puis m'empêcher de penser que dès ce moment-là il aurait clairement indiqué ses intentions à propos du déficit.

En outre, si le gouvernement s'inquiétait à juste titre de ses dépenses globales, il y a lieu de se demander pourquoi il a décidé de se retirer comme il l'a fait du régime d'assurance-chômage, lorsqu'il aurait pu recourir à d'autres moyens sans pour autant s'en prendre à l'une des catégories de gens les plus vulnérables de notre société.

Après tout, sur le budget de 13 milliards de dollars que le gouvernement fédéral a utilisé l'année dernière, seulement quelque 2,9 milliards se trouvaient dans la caisse

d'assurance-chômage, le reste provenant des cotisations des employeurs et des employés.

Le gouvernement aurait pu prendre d'autres mesures. Permettez-moi simplement d'en mentionner une, monsieur le Président. Au lieu de s'attaquer à la caisse d'assurance-chômage en y retirant 2,9 milliards de dollars, comme le prévoit le projet de loi C-21, si le gouvernement avait proposé de prélever des intérêts, même au taux raisonnable de 10 p. 100, sur les impôts différés des sociétés, il aurait pu recueillir 3,6 milliards de dollars, c'est-à-dire beaucoup plus que la somme qu'il a retirée aux chômeurs. Ce n'est qu'un exemple d'une mesure que le gouvernement aurait pu prendre, sans pour autant s'attaquer à l'élément le plus vulnérable de notre société.

Le gouvernement a plutôt décidé de s'attaquer aux chômeurs, peut-être parce que ceux-ci n'avaient pas les ressources nécessaires pour se défendre. Je rappelle aux députés d'en face que le gouvernement a peut-être pensé que les personnes âgées ne combattraient pas son projet de désindexation de la pension de vieillesse, mais elles ont combattu très efficacement ce projet au point d'amener le gouvernement à changer d'idée. Le Nouveau Parti démocratique participera à la lutte contre les changements que le gouvernement se propose d'apporter au programme de l'assurance-chômage afin de le convaincre de changer d'idée comme il a participé naguère au combat que les personnes âgées ont mené contre son projet de désindexation de la pension de vieillesse.

Deuxièmement, le gouvernement prétend vouloir préparer les travailleurs en prévision du prochain siècle. En fait, son énoncé de politique dit qu'il veut, par cet effort, s'assurer que la population active du Canada des années 90 sera hautement spécialisée et capable de s'adapter à un milieu de travail en constante évolution à cause des changements technologiques et démographiques.

Cela donne l'impression que ce que le gouvernement essaie de faire c'est nous présenter un vaste programme, innovateur et tourné vers l'avenir, pour s'attaquer au problème du développement des compétences. Cependant, un examen plus attentif révèle quelque chose de différent. Le gouvernement a réduit le nombre de semaines pendant lesquelles les chômeurs peuvent recevoir des prestations. Il a aussi rendu plus stricte l'admissibilité à ces prestations. Il a renoncé à financer l'assurance-chômage pour des programmes nécessaires comme la maternité, la maladie et les compléments régionaux.

Seul un gouvernement conservateur peut avoir l'audace de prétendre que ces modifications vont aider les travailleurs canadiens à se préparer pour l'avenir. Tout ce que cela fait c'est rendre plus désagréable encore les périodes de chômage. Ce que le gouvernement aurait dû faire, c'est chercher des moyens de créer davantage d'emplois réels pour remplacer tous les emplois mal payés et